

Un pas en avant mais beaucoup reste à faire

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4465 - Lundi 30 avril 2018 - Prix : 10 DA

Drame au large de Cap Falcon

15 harraga noyés en haute mer

Promotion de la destination touristique Algérie

Benmessaoud appelle les Algériens expatriés à s'impliquer

L'argument de de Mistura à l'adresse de Damas

Par Mohamed Habili

Steffan de Mistura, le médiateur onusien en Syrie, n'a pas tort, en tout cas pas entièrement, en signalant au gouvernement syrien que ses succès militaires ne lui auront finalement servi à rien, puisque la paix, loin de s'être rapprochée de leur fait, s'est au contraire éloignée d'autant. Toutefois s'il croyait par cet argument amener Damas à composition, c'est-à-dire à songer sérieusement à négocier avec la ou les oppositions, en vue de l'avènement d'un nouveau régime dont celles-ci seraient forcément parties prenantes, il se trompait. Pourquoi le pouvoir syrien voudrait-il partager le pouvoir avec des groupes qui sur le terrain même n'ont plus guère de présence ni d'influence, la guerre ayant eu justement raison d'eux, ou quasiment ? Ainsi, à Yarmouk, dans la banlieue sud de Damas, que l'armée syrienne est sur le point de reprendre, ce n'est à aucun d'eux qu'elle est pour le moment confrontée, mais à l'Etat islamique, qui les en chassés il y a longtemps. Dans la logique de l'émissaire onusien, quand demain l'armée syrienne aura repris toutes les positions aujourd'hui hors de son contrôle, ce qui désormais est tout à fait à sa portée, c'est la perspective même de la paix qui se sera complètement effacée. Pas d'oppositions, pas de guerre, soit. Mais pas de paix non plus, puisque pour la faire, il faut être deux. Cela n'a pas de sens de la faire avec soi-même.

Suite en page 3

Nouvelles exigences de la représentativité

Les syndicats de l'Education dénoncent un «frein» à leur activité



PH/D. R.

Le ministère du Travail a rendu un bilan avant-hier sur les syndicats et organisations syndicales sociales qui ont justifié leur existence. La liste a été contestée par les syndicats de l'Education qui dénoncent un «frein» à leur activité. Lire page 2

Activité complémentaire des médecins à la Commission de la santé de l'APN

Solution intermédiaire, ni «interdire» ni «autoriser»

Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi

Une œuvre de Gabriel Garcia Marquez présentée à Alger

Nouvelles exigences de la représentativité

Les syndicats de l'Education dénoncent un «frein» à leur activité

■ Le ministère du Travail a rendu un bilan avant-hier sur les syndicats et organisations syndicales sociales qui ont justifié leur existence. La liste a été contestée par les syndicats de l'Education qui dénoncent un «frein» à leur activité.

Par Louiza Ait Ramdane

Tous les syndicats autonomes de l'Education nationale, le Syndicat autonome des tra-

Coopération L'Algérie veut exporter ses produits industriels vers la RD Congo

LE MINISTRE de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfi, a discuté dimanche à Alger avec le vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale de la République démocratique du Congo, Léonard She Okitundu, des moyens de renforcer la coopération bilatérale et notamment des possibilités d'exportation de produits industriels algériens vers ce pays d'Afrique centrale. Il s'agit notamment d'exporter des produits de l'industrie mécanique et sidérurgique comme les bus de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), des produits électroniques et électroménagers, du machinisme agricole et des équipements dédiés à l'industrie électrique, selon M. Youfi. Le ministre a souligné, lors d'une audience accordée à M. Okitundu, en visite de travail en Algérie, que la RD Congo pourrait également bénéficier d'une aide algérienne dans le domaine de l'électrification, indique un communiqué du ministère. M. Okitundu s'est dit favorable à ces propositions estimant que l'exportation de certains produits industriels algériens vers son pays constituait une bonne voie de coopération entre les deux pays. Il a d'ailleurs précisé que sa visite en Algérie visait à jeter les bases d'une coopération économique qui «reste jusque-là en deçà des attentes des deux gouvernements», selon le communiqué. Les deux responsables ont évoqué, lors de cette rencontre, les relations de coopération entre l'Algérie et la RD Congo notamment dans les domaines économique et industriel, en insistant sur la nécessité de les développer davantage. Ils sont ainsi examinés les voies et moyens d'exploiter concrètement les potentialités de coopération importantes entre les deux pays.

M. L.

vailleurs de l'Education et de la Formation (Satef), le Syndicat national des travailleurs de l'Education (SNTE), le Syndicat national autonome des professeurs de l'Enseignement secondaire et technique (Snapest), le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'Education (Cnapeste), sont déclarés non conformes aux nouvelles exigences de la représentativité. Tandis que le conseil des lycées d'Alger (CLA), n'aurait pas du tout fourni de dossier qui pourrait renseigner la tutelle sur sa représentativité. «Les dossiers transmis au 31 mars de l'année en cours, ne répondent pas aux nouveaux modèles exigés par le ministère», lit-on sur le communiqué du ministère du Travail. «Ces syndicats de l'Education ont fourni des dossiers non conformes au nouveau système de numérisation du ministère», indique encore le communiqué.

Joint hier par téléphone, le coordinateur national du Cnapeste, Salim Oulha, estime que «la procédure du ministère du Travail est un frein pour le syndicat». Selon lui, «le Cnapeste est un syndicat qui fait peur, car il s'agit d'un syndicat qui occupe le terrain, qui représente réellement les enseignants et qui a une importante force de mobilisation». Salim Oulha dénonce par ailleurs la complexité de la procédure exigée, cette année, pour présenter les statistiques relatives aux adhérents ainsi que les informations concernant son syndicat. «Le ministère a saisi, le



PH/D. R.

8 mars dernier, les syndicats, leur fixant le dernier délai, mais a attendu 5 jours avant son expiration pour exiger les numéros de sécurité sociale des 100 000 adhérents», indique-t-il. «L'appel du ministère a été fait depuis le 8 mars et il a attendu jusqu'au 25 mars pour exiger les numéros de sécurité sociale des 100 000 adhérents. C'est de la bureaucratie», s'indigne-t-il, précisant que le ministère est en possession de toutes les informations liées aux syndicats soumis à la législation en vigueur.

De son côté, le porte-parole du conseil des lycées d'Alger (CLA), Idir Achour, explique que son syndicat n'a pas déposé un dossier de conformité car la représentativité syndicale ne relève pas des prérogatives du ministère du Travail mais de celles de l'employeur. «Cette nouvelle procédure est illégale», a-t-il estimé. Le Satef quant à lui, considère que cette mesure est à la fois une réponse aux syndicats qui ont observé des mouvements de protestation. Concernant le Syndicat des

enseignants du supérieur (Cnes), il serait, selon le ministère du Travail, objet d'un conflit interne.

A noter que cette procédure qui tend à l'exclusion de plusieurs syndicats risque bien d'être un frein à l'activité syndicale. Ainsi à comprendre la logique de ce classement, tout mouvement de protestation ne sera plus possible dans le secteur de l'Education nationale faute de syndicat légalement représentatif.

L. A. R.

Selon le SNECHU

La grève des enseignants hospitalo-universitaires ne concerne que les activités pédagogiques

La grève, entamée dimanche par les enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, concerne uniquement les activités pédagogiques et non celles de soins, a-t-on appris auprès du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU). «Notre appel à la grève concerne uniquement les activités pédagogiques, soit l'arrêt de tout enseignement théorique ou pratique, ainsi que l'organisation et la surveillance des examens de graduation et de post-graduation. Elle ne touche nullement, pour l'instant, les activités de soins qui pourraient être envisagées, à l'avenir, si nos doléances ne sont pas satisfaites», a déclaré à l'APS la présidente du bureau national du SNECHU, le P' Ouahiba Ouahioune. Elle a, à ce propos, rappelé la réunion que le syndicat a tenue mercredi dernier, avec les ministres de

l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, soulignant que ces deux responsables ont promis, au sujet du glissement catégoriel des maîtres-assistants et la revalorisation de l'indemnité hospitalière, «la mise en place d'une commission intersectorielle qui regroupera également la Fonction publique et les ministères du Travail et des Finances». Pour ce qui est de la régularisation de la retraite, elle a fait savoir que les deux ministres ont rappelé que le «principe du manque à gagner est acquis», demandant au SNECHU de prendre attache avec le ministre du Travail pour plus de précisions. «Nous avons fait, après la réunion, une demande d'audience à Mourad Zemali. Nous attendons toujours une réponse», a-t-elle déclaré, insistant sur «la poursuite de la grève jusqu'à

notamment l'installation de la commission intersectorielle». Pour rappel, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait indiqué qu'une commission comprenant notamment des représentants du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et du SNECHU sera constituée pour examiner les revendications socio-professionnelles soulevées par ce syndicat. Outre la révision du statut de l'enseignant chercheur hospitalo-universitaire, en particulier les maîtres-assistants, les points soulevés lors de cette réunion consistent en la revalorisation de la retraite, la révision de l'indemnité professionnelle dans les hôpitaux et l'avenir des enseignants des sciences fondamentales en médecine au sein du secteur de la Santé, avait ajouté le communiqué. La présidente du bureau national du

SNECHU avait déclaré, lundi dernier, lors d'une conférence de presse que «depuis trois ans, nous avons privilégié la voix du dialogue, mais étant donné que nos revendications demeurent sans suite, nous sommes contraints de recourir à une grève de l'activité pédagogique», ajoutant que celle-ci, pourrait évoluer en «une cessation des soins» si les revendications de ce corps, englobant les assistants, maîtres-assistants et professeurs, ne sont pas satisfaites. Elle avait précisé que le débrayage concernera les activités d'enseignement et d'évaluation de graduation et de post-graduation (examens), relevant que la prise en charge des revendications soulevées est du ressort essentiellement du ministère de l'Enseignement supérieur et, dans une moindre mesure, de celui de la Santé.

Lamine H./APS

Distribution de 300 cartes de donneurs d'organes depuis 2012

Un pas en avant mais beaucoup reste à faire

■ Pas moins de 300 cartes de donneurs d'organes à l'échelle nationale ont été distribuées depuis 2012 à ce jour par l'association algérienne du don d'organes, de tissus et de cellules pour la transplantation «Biloba» à ses adhérents, a révélé sa présidente, D' Sihem Ayech. Des avancées qui sont toutefois insuffisantes pour les milliers de personnes qui sont en attente d'une transplantation.

Par Meriem Benchaouia

S'exprimant en marge du 7^e Congrès international de néphrologie à Batna, D' Ayech a affirmé qu'à chaque fois que son association organise des journées «portes ouvertes» pour sensibiliser au sujet de l'importance du don d'organes, de cellules et de tissus, un grand nombre de personnes viennent s'informer sur la façon d'obtenir une carte de donneur ou pour adhérer à l'association, ce qui prouve, dit-elle, «l'intérêt que porte beaucoup de citoyens à cela». Spécialiste en néphrologie, D' Ayech a également fait savoir que «la carte de donneur n'a aucune valeur légale» et que son acquisition «traduit l'expression d'un désir de faire un don d'organe à un membre de la famille». Elle a ajouté, par ailleurs, que son association a été créée en 2011 et obtenu son agrément en 2012, avant de devenir en avril 2017 une association nationale, dont la mission est de «sensibiliser au sujet de l'importance du don d'organes, de cellules et de tissus en vue de sauver les patients qui en ont un besoin urgent». Organisé à l'initiative du service de néphrologie du Centre hospitalo-universitaire de Batna, le 7^e Congrès international de néphrologie a été clôturé samedi, sous le slogan «Le mort au service du vivant», au cours duquel l'accent a été mis sur l'importance de la sensibilisation et l'incitation au don d'organes, que ce soit d'un donneur vivant ou d'une personne en mort cérébrale ou morte d'un



arrêt cardiaque. Les interventions des participants, dont la plupart étaient à caractère purement scientifique, ont comporté également des actions de sensibilisation visant le grand public et les étudiants avec l'objectif d'encourager les dons d'organes aux patients, en particulier des personnes décédées au profit des vivants, et ce, en se référant à la religion et à la législation en la matière. De son côté, Nadia Omar Khoudja, responsable de la communication de l'Agence nationale des greffes d'organes, a précisé que la liste nationale d'attente de greffes d'organes, de tissus et de cellules, sera prête «avant la fin de l'année 2018». Quant au D' Ahmed Bougroura, chef de service de néphrologie du Centre hospitalo-universitaire de Batna, il a souligné que l'équipe médicale aspire cette année à réaliser 100

greffes rénales à partir de donneurs vivants, mais aussi à partir de donneurs décédés. Il a soutenu, à ce propos, que Batna constitue, actuellement, un «pôle en matière de transplantation rénale à partir de donneurs vivants, ainsi qu'un centre de référence pour la transplantation rénale d'un donneur décédé à un receveur vivant». Ce congrès a été, par ailleurs, l'occasion d'échanger des expériences concernant les maladies rénales et la greffe, en sus de faire le point sur l'expérience de la jeune équipe médicale de la capitale des Aurès, qui a effectué 14 interventions en 2014 avant de s'adjuger, en peu de temps, le «leadership à l'échelle nationale en arrivant en pole position en 2017, avec la réalisation de 77 greffes rénales effectuées à partir de donneurs vivants, toutes couronnées de succès».

Regroupant des spécialistes de l'intérieur et de l'extérieur du pays, ce congrès a été marqué par un moment fort en émotion suite au témoignage de Hanane Amouri (38 ans) qui a subi une transplantation rénale d'un donneur décédé, grâce auquel il lui a été accordée «une seconde vie». Aujourd'hui, elle partage son existence et toutes les actions qu'elle entreprend avec cette personne dont elle ignore l'identité, a-t-elle confié, ajoutant avoir effectué une Omra au profit de ce donneur anonyme. Durement affectée par une insuffisance rénale à l'âge de 13 ans, l'ayant contraint à quitter les bancs de l'école en deuxième année moyenne, alors qu'elle était première de sa classe, Hanane a dû se soumettre à l'épreuve de la dialyse jusqu'à ce qu'elle bénéficie d'une transplantation rénale en 2003, à l'hôpital de Constantine, grâce à un donneur décédé qui lui a redonné espoir et incité à terminer ses études qu'elle a réussies avec brio. Elle a ajouté dans ce contexte : «J'ai choisi les sciences islamiques pour remercier mon donneur. Je suis actuellement employée et j'enseigne le Coran». Ce congrès international, tenu au Centre de loisirs scientifiques de la cité Kechida de Batna, a été organisé en coordination avec l'Agence nationale des greffes d'organes, l'Association Biloba et le Centre hospitalo-universitaire de Batna qui compte actuellement une liste d'attente pour la transplantation rénale de 200 patients issus de différentes régions du pays. **M. B.**

Activité complémentaire des médecins à la Commission de la santé de l'APN

Solution intermédiaire, ni «interdire» ni «autoriser»

Les membres de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale ont opté, dans le projet de loi sur la santé qui sera soumis aujourd'hui au vote des députés, pour une solution «intermédiaire» s'agissant de l'activité complémentaire, a indiqué, hier à Alger, son président Mohamed Bouabdallah. Les membres de la commission qui ont travaillé autour de cette loi «ont adopté pour une solution intermédiaire consistant à ne pas interdire et ne pas autoriser l'activité complémentaire», a souligné le parlementaire sur les ondes de la Radio nationale, estimant qu'il appartiendra à la tutelle de «réglementer cette pratique par le contrôle et l'inspection».

En outre, concernant les amendements portés au nouveau projet de loi, le député dira que sur plus de 70 révisions proposées, seules 22 ont été retenues par les parlementaires, relevant, à ce propos, le fait que ces amendements suggérés insistaient globalement sur la nécessité de renforcer la santé publique. S'agissant de la contractualisation qui remettrait en cause le principe de la gratuité des soins, il a soutenu que l'article 12 de cette loi garantit la gratuité des soins, écartant, à cet effet, «un abandon du caractère social de l'Etat algérien». Il a estimé, dans ce sens, que tous les articles de la loi sur la santé protègent le malade à travers des soins de qualité, mettant en évidence «l'autonomie de gestion» dont bénéficieront les établisse-

ments de santé par rapport à leur tutelle. Pour rappel, lors de la présentation de ce projet de loi devant l'APN, le ministre chargé du secteur, Mokhtar Hasbellaoui, avait indiqué que les réformes du système national de santé, consacrées par le nouveau texte, portaient sur nombre de principes essentiels dont la gratuité des soins, qui constitue «un acquis important pour le citoyen, consacré clairement dans deux articles au minimum, soutenant qu'il s'agit d'un acquis à préserver, en application des orientations du président de la République». De ce fait, parmi les dispositions phares du projet de loi, outre la consécration du principe de complémentarité «effective» entre les deux secteurs, privé et public, dans le cadre d'un «système sanitaire

global», ces réformes garantiront, aussi, les droits du patient, sur tous les plans, tout en réduisant le fossé entre les régions en matière d'accès aux soins, à travers «une répartition équitable» des ressources humaines et financières, en fonction des besoins sanitaires réels du citoyen. De plus, le nouveau texte, aujourd'hui soumis au vote des députés, consacre le renforcement du service public de santé en le rendant «plus accessible et plus performant» et à «mieux exploiter les capacités du secteur privé et de l'offre de soins qu'il représente pour que les citoyens puissent être pris en charge dans les meilleures conditions».

Ainsi, composé de 470 articles, le texte de loi, selon le premier responsable du secteur,

LA QUESTION DU JOUR

L'argument de de Mistura à l'adresse de Damas

Suite de la page une

Mais l'absurdité dont il s'agit ici n'est pas celle de Steffan de Mistura, homme des plus sensés au contraire, mais de la situation même dans laquelle se trouve aujourd'hui la Syrie. En fait, de Mistura voulait dire que Damas pouvait toujours remporter toutes les batailles qui lui restent encore à mener, d'autant qu'elles ne sont plus très nombreuses, pour autant de larges pans de la Syrie continueraient d'échapper à son contrôle. Ce sont toutes les régions occupées non plus par les oppositions syriennes, mais par des puissances étrangères. Ainsi en est-il du nord de la Syrie, occupée pour partie par les Turcs, et pour partie par les Américains, qui tiennent aussi la région à l'est de l'Euphrate, la plus riche du pays en termes de ressources naturelles. Ainsi également du sud, qu'Israël et Jordanie n'ont pas encore envahi, mais dont ils défendront demain l'approche aux forces syriennes, vraisemblablement avec le soutien de l'armée américaine. C'est évidemment à tout cela que pense de Mistura, en invitant les autorités syriennes à faire preuve de plus de réalisme. N'empêche, il n'a pas entièrement raison. Ne serait-ce que parce que la Syrie n'a pas le choix. Voudrait-elle négocier avec les oppositions qu'elle ne le pourrait pas. Le vainqueur d'une guerre civile pourrait dans sa magnanimité faire une place aux vaincus, il ne pourrait pas leur remettre le pouvoir. Or les oppositions syriennes, qui sont tout sauf autonomes par rapport à l'étranger, ne se contenteraient de rien de moins que de la totalité du pouvoir. Pour elles, négocier signifie ceci : discuter avec les détenteurs du pouvoir les modalités pratiques de sa transmission à leur profit. C'est-à-dire mettre en œuvre ce qui a été convenu en 2012, lors du premier round du processus dit de Genève. Qu'entre-temps, bien des choses aient changé ; qu'entre-temps, elle ait cessé d'exister militairement, à ses yeux là n'est pas le problème. Bien entendu, elle n'énoncerait pas de telles exigences si elle était seule face à l'armée syrienne et à ses alliés. A vrai dire, elle-même n'a pas le choix. Elle doit continuer de poser comme un préalable le départ du régime syrien. Autrement, elle serait aussitôt lâchée par ses alliés. **M. H.**

a introduit d'importantes réformes, notamment le «renforcement des droits des citoyens dans le cadre de la gratuité des soins, l'installation de la commission de médiation et de conciliation et le développement de l'organisation sanitaire à travers la mise en place de la carte, du schéma d'organisation et la planification sanitaire». **Lynda Naili**

Promotion de la destination touristique Algérie

Benmessaoud appelle les Algériens expatriés à s'impliquer

■ «Les membres de la communauté nationale à l'étranger sont appelés à promouvoir la destination touristique Algérie dans les pays où ils sont établis, d'autant que notre pays jouit aujourd'hui de la sécurité et de la stabilité», a indiqué le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, à Alger.

Par Thinhinene Khouchi

À quelques mois de la saison estivale et afin d'attirer de plus en plus de touristes et de visiteurs, le ministre du Tourisme a appelé les Algériens établis à l'étranger à inciter leurs familles et leurs amis dans les pays où ils sont établis à venir découvrir les sites touristiques qui existent en Algérie. En effet, accueillant «la caravane de la fidélité», composée de membres de la communauté nationale établis en Europe et aux Emirats arabes unis, venue à Alger pour se rendre à la ville touristique de



Ooredoo déploie son réseau 4G dans les 48 wilayas du pays Premier opérateur à couvrir toutes les wilayas

OOREDOO, opérateur à l'avant-garde de la technologie, continue de relever les grands défis et annonce le déploiement de son réseau de téléphonie mobile de 4^e génération à travers les 48 wilayas du pays, après l'accord de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT). Après avoir couvert 32 wilayas en un temps record, Ooredoo étend son réseau 4G aux 16 wilayas restantes et assure dès maintenant une présence dans l'ensemble des wilayas. En deux années seulement, le leader technologique Ooredoo a réussi le challenge d'étendre son réseau 4G partout à travers le territoire national et devient ainsi le premier opérateur de la téléphonie mobile à assurer une présence dans toutes les wilayas. Au Nord et au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, les clients de Ooredoo peuvent désormais profiter des solutions et services 4G sur un réseau moderne, performant et de grande qualité et pouvant prendre en charge d'une façon optimale la demande croissante en services Voix et Data. Cette réussite technologique constitue un nouvel accomplissement dans la stratégie de développement de Ooredoo qui place ses clients au cœur de ses préoccupations tout en mettant à leur disposition des solutions et services innovants qui leur permettent de vivre une expérience Internet mobile haut débit inédite où qu'ils se trouvent en Algérie.

Le Département des Relations Publiques et Médias Ooredoo

Ghardaïa, Benmessaoud a mis l'accent sur l'importance de promouvoir la destination Algérie et d'inciter les étrangers à venir découvrir «ce pays continent, qui se distingue par sa diversité touristique et culturelle, d'autant que le pays jouit de la paix et de la stabilité». Il s'est félicité ensuite de cette caravane, dirigée par le membre de l'Assemblée populaire nationale, Samir Chaabna, accompagné d'une délégation de plus de 200 personnes dont des investisseurs et des présidents d'associations, venus découvrir les sites touristiques de leur pays. Mettant en avant les efforts déployés par l'Etat dans ce domaine notamment à travers la réalisation d'aéroports et de voies ferrées, la garantie de moyens de transport modernes,

la modernisation des structures touristiques et l'amélioration de la qualité de service, le ministre a invité les membres de la communauté algérienne à venir visiter l'Algérie cet été. En réponse à une question sur les facilités accordées par l'Algérie aux étrangers notamment celles liées à l'obtention du visa, Benmessaoud a déclaré qu'«un travail de fond» est consenti à cet effet, soulignant que «toutes les informations liées à ce projet, qui au stade final, seront disponibles prochainement». Pour sa part, le chef de la délégation algérienne, le député Samir Chaabna, a indiqué que «cette initiative, première du genre, vise à assurer le retour de compétences algériennes au pays en vue de leur exploitation». La visite prévue

dans la ville de Ghardaïa «constitue une opportunité afin de relancer le secteur du tourisme algérien et jeter des ponts entre les Algériens des deux rives nord et sud», a-t-il estimé. Pour rappel, lors d'une rencontre nationale qui a réuni le ministre du Tourisme et ses directeurs centraux et locaux des 48 wilayas du pays à Alger, Benmessaoud a affirmé qu'«un grand travail reste à effectuer pour parvenir à la construction de cette destination touristique à même d'absorber la demande interne et transformer le formidable potentiel naturel et attractif dont dispose le pays en un produit touristique compétitif aussi bien dans le tourisme thermal, littoral que montagnard et saharien». Dans ce contexte, il affichera sa détermination à

«promouvoir la destination Algérie, semer la culture du tourisme, renforcer les échanges culturels et touristiques entre les différentes régions du pays». «Il s'agit d'un devoir national», dira-t-il. Et de plaider, dans ce contexte, pour «la mise en place du cadre approprié pour la relance du tourisme religieux et culturel». De ce fait, Benmessaoud avertira ses cadres «à se mobiliser pleinement, à innover pour la relance du secteur du tourisme en Algérie, d'autant plus soulignera-t-il que le secteur est l'un des plus grands bénéficiaires en matière d'investissements publics».

T. K.

Festival national des sports de la nature à Tlemcen

2 000 participants attendus

Pas moins de 2 000 participants sont attendus à la 1^{re} édition du festival national des sports de la nature, prévu du 30 avril au 3 mai, au barrage du Mefrouche, situé dans la commune de Tery Beni H'diel, a-t-on appris dimanche du responsable de cette manifestation. «Les participants sont de simples citoyens et des adhérents de diverses fédérations, associations et clubs nationaux de sports de la nature qui viendront concrétiser le slogan "Pour un esprit : sport = santé =", a fait savoir Mohamed Zerrouki dans une déclaration à l'APS. Organisé par l'association de randonnée et d'escalade, en étroite collaboration avec plusieurs partenaires, ce festival

drainera les représentants de plusieurs wilayas du pays qui se mesureront dans pas moins de quatorze disciplines comme les randonnées pédestre, équestre et d'orientation, une course cycliste, en canoë-kayak, la

pêche sportive, la voile, le cerf-volant, le speed-ball, l'escalade, la pêche sportive, la natation en eaux libres, le triathlon, le Kid's Athletics et le sport de glisse sur l'eau. Les épreuves se dérouleront les 1^{er} et 2 mai, au barrage

du Mefrouche et des monts de Tlemcen. Par ailleurs, ce festival aura plusieurs facettes. En plus du sport, le tourisme, la culture et l'artisanat seront fortement présents. Relevant de la commune de Tery Beni H'diel, le barrage du Mefrouche, d'une capacité de 14 millions m³, constitue un site idéal pour encourager la pratique des sports de nature dans cette région qui culmine à plus de 1 000 mètres d'altitude et qui dispose, également, de hautes montagnes. Cette manifestation contribuera, aussi, à développer le tourisme écologique et culturel, ainsi que l'artisanat dans cette commune d'un peu plus de 6 000 habitants, indiquent les organisateurs de l'évènement.

Halim G.

Conseil de la nation

Le projet de loi sur la protection des données personnelles présenté aujourd'hui

Le Conseil de la nation reprendra lundi ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et le débat du projet de loi relatif à la protection des personnes physiques dans le traitement des données per-

sonnelles, a indiqué un communiqué de cette instance. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, répondra aux interventions des membres du Conseil de la nation dans la même journée, ajoute le com-

Selon la Banque mondiale

Hausse plus prononcée que prévu des prix des matières premières

■ Les dernières prévisions de la Banque mondiale sur les prix des matières premières en 2018 au niveau mondial tablent sur une hausse plus prononcée que prévu, avec notamment une hausse du prix moyen du baril du pétrole, a indiqué l'institution de Bretton Woods sur son site web.

Par Assia D.

Les prévisions annoncées dans l'édition d'avril du *Commodity Markets Outlook* indiquent que les prix des produits énergétiques (pétrole, gaz naturel et charbon) s'envoleront de 20% en 2018, soit une révision à la hausse de 16 points de pourcentage par rapport à octobre. La BM prévoit ainsi un baril de pétrole devant atteindre 65 dollars en moyenne en 2018, contre 53 dollars en 2017, sous l'effet d'une demande soutenue et du contrôle des volumes de production. Même si une baisse des cours est attendue par rapport aux niveaux d'avril 2018, le maintien des accords de diminution des volumes de production par les pays de l'Opep et les autres pays producteurs et la solidité de la demande soutiendront les prix. Les contraintes du côté de la pro-



Ph/D.R.

duction d'huile de schiste aux Etats-Unis, les tensions géopolitiques dans certains pays producteurs et les hypothèques relatives à la levée des sanctions contre l'Iran par les Etats-Unis pourraient orienter ces prévisions à la hausse. Inversement, en cas de délitement de l'accord entre pays exportateurs de pétrole ou la fin pure et simple de cet accord, mais aussi de reprise de la production en Libye et au Nigeria et de montée en puissance plus rapide que prévu de la production d'huile de schiste, ces prévisions pourraient être inférieures aux annonces, a estimé l'Institution.

duction d'huile de schiste aux Etats-Unis, les tensions géopolitiques dans certains pays producteurs et les hypothèques relatives à la levée des sanctions contre l'Iran par les Etats-Unis pourraient orienter ces prévisions à la hausse. Inversement, en cas de délitement de l'accord entre pays exportateurs de pétrole ou la fin pure et simple de cet accord, mais aussi de reprise de la production en Libye et au Nigeria et de montée en puissance plus rapide que prévu de la production d'huile de schiste, ces prévisions pourraient être inférieures aux annonces, a estimé l'Institution.

Redressement attendu de l'indice des métaux

Quant à l'indice des métaux, il devrait se redresser, la chute de 9% du prix du minerai de fer

compensant la hausse des autres métaux de base, tirée par le bond attendu de 30% des cours du nickel.

Les matières premières agricoles (produits alimentaires et non alimentaires) devraient se redresser de plus de 2% en 2018, avec l'amenuisement des perspectives d'ensemencement. Les perturbations liées aux conditions météorologiques devraient être minimales, ajoute la même source.

«L'accélération de la croissance mondiale et la hausse de la demande jouent un rôle important dans cette augmentation générale des prix de la plupart des matières premières, sachant que cette tendance devrait se prolonger», a expliqué le directeur principal de la Banque mondiale pour l'économie du développement et économiste en chef par intérim, Shantayanan

Devarajan. Les prévisions relatives au prix des métaux pourraient être revues à la hausse si la demande mondiale se révèle plus soutenue qu'anticipé, a ajouté la même source. L'offre pourrait être contrainte par la lente intégration des nouvelles capacités, les sanctions commerciales contre les exportateurs et la politique menée par la Chine.

Une révision à la baisse pourrait survenir en cas de croissance moins solide qu'attendu sur les principaux marchés émergents, la remise en service de capacités inutilisées et l'assouplissement de la politique environnementale de la Chine, a-t-elle noté.

Du côté des métaux précieux, le rapport table sur un rebond de 3% cette année, étant donné le relèvement attendu des taux d'intérêt aux Etats-Unis et des scénarios plus inflationnistes. Les prix

des céréales, huiles et tourteaux devraient se redresser en 2018, sous l'effet d'anticipations d'ensemencement moins fortes qu'attendu.

La faiblesse du phénomène la Niña, qui s'est prolongé durant les premiers mois de l'année 2018, aura uniquement perturbé la production de banane en Amérique centrale et celle de soja en Argentine, sans répercussions notoires sur les marchés mondiaux.

L'introduction possible par la Chine de droits compensatoires en réponse au relèvement des tarifs douaniers par les Etats-Unis pourrait pénaliser le marché du soja.

Le rapport consacre un dossier spécial à la situation des pays exportateurs de pétrole depuis l'effondrement des cours en 2014. Ce tassement des prix a altéré les recettes pétrolières, obligeant les gouvernements à tailler dans leurs dépenses, ce qui a aggravé le ralentissement de l'activité du secteur privé dans bon nombre de régions.

Les inégalités de revenu et l'instabilité politique ont également érodé les capacités de certains pays exportateurs à gérer des prix aussi bas.

«Les pays exportateurs de pétrole ayant des régimes de change flexibles, des amortisseurs budgétaires relativement importants et des économies plus diversifiées s'en sont mieux sortis que les autres depuis l'effondrement des cours», souligne le directeur du Groupe d'étude des perspectives de développement de la Banque mondiale, Ayhan Kose.

A. D./Agences

Salon international du textile et stylisme à Oran

Signature de conventions pour le développement de l'industrie textile

Des conventions pour l'acquisition du matériel et d'équipements modernes pour développer l'industrie textile ont été signées lors de la deuxième édition du Salon international du textile et du stylisme «Textile-Expo», qui a pris fin au Centre des conventions «Mohamed-Benahmed» d'Oran. Ces conventions, signées avec des entreprises étrangères et locales et des professionnels, contribueront amplement à développer l'industrie textile surtout pour ce qui est du transfert de technologie en machinisme, à créer de la richesse et de l'emploi et à réduire la facture de l'importation, ont estimé les organisateurs. Le salon, qui s'étalera sur quatre jours, a enregistré une grande affluence de 3 000 professionnels dont des industriels, des représentants d'entreprises de textile et des jeunes porteurs de projets désirant créer des entreprises dans le tissage, habillement et autres. Quelque 6 000 visiteurs ont afflué au salon, soit le même nombre

enregistré lors de la première édition, surtout de la part de professionnels et acteurs du domaine du textile et de sociétés étrangères et nationales venus tisser des relations de partenariat pour améliorer la qualité et rendre la marque algérienne leader sur le marché national, pour passer ensuite vers l'exportation.

Organisé par la société SARL «CGcom events», le salon a regroupé 100 exposants nationaux dont 50 entreprises des secteurs publics et privé et 50 exposants étrangers de Tunisie, du Maroc, de Chine, d'Inde, des Etats-Unis d'Amérique, de Turquie et du Pakistan. Cette manifestation a permis de faire la

promotion du produit national, échanger les expériences entre professionnels algériens et leurs homologues étrangers dans le domaine du développement de l'industrie textile, détecter des marchés nouveaux et prendre connaissance des performances étrangères dans les domaines du textile et du stylisme. Le salon a

constitué une occasion pour exposer différents produits allant du textile, du cuir, du prêt-à-porter, des matières premières entrant dans les différentes activités de ce secteur, aux équipements, accessoires et services (assurances, banques, établissements de formation et autres). S. O./APS

Céréales

Une autosuffisance à hauteur de 90% en blé dur et de 100% en orge à partir de 2020

Le directeur du département des céréales et du soutien de la production à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), Noureddine Amrani, a affirmé, à Alger, que l'Algérie atteindra à partir de 2020 «une autosuffisance en blé dur et en orge». Invité du programme «Madar El Iktissad» (La sphère de l'économie) du service audiovisuel de l'APS, M. Amrani a fait savoir que l'OAIC table d'ici à deux ans sur une autosuffisance à hauteur de 90% en blé dur et de 100% en orge, précisant que

«l'Office a donné des instructions pour le soutien des agriculteurs dans l'utilisation des semences traitées et des engrais afin d'augmenter la production d'ici à 2020 et combler également un déficit de 15 millions de quintaux à travers la réunion de techniques et de moyens modernes (machines et irrigation économe en eau)». «Grâce à ces mesures dans les activités de labour, de semis et de récolte sur une superficie totale de 80 000 hectares, le rendement prévu est de 40 qx/ha, soit un gain de production d'un

million qx», a-t-il ajouté. L'OAIC œuvre aussi au perfectionnement des systèmes d'irrigation sur une superficie totale de 220 000 ha afin de sécuriser la production céréalière, ce qui permettra une production supplémentaire de 3,3 millions qx. La production céréalière, au titre de la campagne 2016-2017, a atteint 34,8 millions de quintaux. Le directeur général de l'OAIC, Mohamed Belabdi, avait évoqué, dans des déclarations précédentes, une plus grande production céréalière lors de la campagne 2017-2018 que la

campagne 2017-2018 s'annonce très bien grâce à une bonne pluviosité à l'Est, l'Ouest et au Centre du pays. Les conditions de travail des agriculteurs sont bonnes, notamment en matière d'accompagnement financier et d'approvisionnement en engrais et en semences», avait-il soutenu. Pour rappel, la facture d'importation des céréales (blé dur, tendre...) a été de 2,77 milliards de dollars (mds usd) en 2017 contre 2,81 mds usd en 2016. R. E.

Conjuguer les efforts pour développer l'élevage ovin

Salon du mouton de Ouled Djellal à Biskra

■ Les participants au Salon du mouton d'Ouled Djellal ont estimé à la clôture de cette manifestation ouverte vendredi à Biskra, que la promotion de l'élevage du cheptel ovin de cette région était «tributaire de la conjugaison des efforts de tous les intervenants du secteur».

Par Lyes B.

Le président de l'association des éleveurs de cheptel d'Oued Djellal, Djailil Boufatah Khelifa, a précisé au cours de cette manifestation organisée à la salle omnisports d'Ouled Djellal à l'initiative de la Chambre locale de l'agriculture en collaboration avec la Direction des services agricoles (DSA), que les «éleveurs du cheptel œuvrent continuellement à préserver le patrimoine animalier et s'emploient à sa promotion avec les moyens du bord». Appelant à soutenir les efforts déployés dans ce sens, Boufatah Khelifa a fait état de plusieurs préoccupations soulevées par la «corporation» parmi



Tébessa Un quota de 1 300 nouveaux logements AADL attribué à la wilaya

LE SECTEUR de l'Habitat dans la wilaya de Tébéssa a bénéficié d'un nouveau quota de 1 300 logements publics locatifs dans le cadre du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), a indiqué le chef de l'exécutif local, Atallah Moulati. Ce quota de logements location-vente, s'ajoute au programme précédent estimé à 4 600 unités de AADL, a précisé le même responsable, précisant que ce nouveau programme sera réparti sur plusieurs communes de la wilaya, «selon les besoins exprimés et les demandes enregistrées». Le même responsable a également souligné que le choix des communes dépendra de «la disponibilité du foncier». S'agissant du programme de réalisation de 3 000 unités AADL 2 de Tébéssa, implantées au chef lieu de wilaya et dans la commune de Boulhaf Dir et dont les chantiers accusent un retard, le chef de l'exécutif local a indiqué qu'«une nouvelle société turque a été désignée récemment pour remplacer celle défaillante». La wilaya de Tébéssa a bénéficié, dans le cadre du programme AADL 2, de 4 600 unités, dont 1 500 au chef-lieu de wilaya, 1.500 à la commune de Boulhaf Dir et 1 600 autres répartis sur les communes de Bir El-Ater, Ouenza, Chérea et El-Aouinet. La même wilaya frontalière a vu son programme de logement se renforcer, en janvier dernier, de 1 000 logements de la formule LPA (logement promotionnel aidé) et 1 500 logements ruraux.

R.R.

lesquelles «le coût élevé du fourrage et la réduction des zones de pâturage». La disponibilité de l'eau et l'encouragement à l'investissement dans l'alimentation animale permettra, selon le même intervenant lors du Salon, de booster l'élevage dans la région des Ziban. De son côté le président de l'association des éleveurs de cheptel de la commune d'El Besbes, Derradji Amraoui a estimé que la quantité de 330 grammes d'orges subventionnés par tête distribuée mensuellement aux éleveurs

«n'était pas suffisante», appelant à augmenter ce ratio à 550 gr. S'agissant des mécanismes d'élevage du cheptel, le chargé de la régulation et du développement de la production agricole auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Amari a insisté, dans une déclaration, sur «l'importance d'accompagner les professionnels du secteur et les encourager à commercialiser leurs productions dans le cadre d'une concurrence loyale». Il a souligné, à ce propos, l'impor-

tance de réaliser des forages pour permettre l'irrigation des surfaces utilisées dans la production des fourrages pour répondre aux besoins exprimés en la matière. La structuration des professionnels du secteur dans le cadre du Conseil inter professionnel constitue un «acquis important», a-t-il ajouté, précisant que dans les jours à venir il sera procédé «à la création d'un Conseil national qui se chargera de la promotion et du développement de cette filière à travers un accompagnement

technique et matériel». Des prix ont été remis à la clôture de cette manifestation aux lauréats des concours de la meilleure race de mouton d'Oued Djellal remporté par Khelifa Boufatah, de la commune d'El Besbes, alors que le prix de la meilleure brebis a été décroché par l'éleveur Mezrouâ Keddour de la même commune. Keddour Mohamed, de la commune de Doucène, a remporté, pour sa part, le premier prix du meilleur agneau.

L. B./APS

El Tarf / Formation professionnelle

Convention pour la réparation du mobilier scolaire par les stagiaires

Une convention-cadre pour la prise en charge du mobilier scolaire dégradé par les stagiaires de la formation professionnelle a été signée samedi entre la direction de l'Administration locale (DAL) et la direction de la Formation professionnelle d'El Tarf. Cette convention, paraphée en marge d'un conseil de wilaya, permettra la réparation, par des stagiaires et apprentis des établissements de formation professionnelle, du mobilier scolaire (chaises, tables, armoires, estrades et bureaux) en vue de leur exploitation par les différents établissements éducatifs relevant des 24 communes de la wilaya à partir de la prochaine rentrée scolaire, a indiqué le chef de l'exécutif local. L'opération sera entamée «après le recensement du mobilier scolaire

nécessitant des travaux de réparation ou de consolidation», a-t-il ajouté. Rappelant l'importance de cette convention, qui permet de puiser dans le potentiel formé localement pour la prise en charge d'opérations d'intérêt général, le responsable a également indiqué que le matériel dégradé sera réparé au niveau des ateliers de la formation professionnelle des communes de Dreaan, d'EL Chatt, de Ben M'hidi, d'El Kala et Bouhadjar. En plus de cette opération, qui vise à renforcer les insuffisances relevées en matière de mobilier scolaire, il a fait également état de la programmation d'une opération de réhabilitation de 103 écoles primaires sur un total de 254 établissements. Nécessitant la mobilisation de 500 millions de dinars, les écoles

ciblées par des travaux de réhabilitation (étanchéité, chauffage central, sanitaires) sont réparties sur les sept daïras de la wilaya dont 20 écoles à Bouhadjar, 25 autres établissements scolaires à El Tarf et 14 à Ben M'hidi. Les travaux devant être supervisés par les présidents d'Assemblées populaires communales (P/APC), seront réalisés durant la période des vacances d'été en vue de leur achèvement en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2018-2019, a-t-on relevé. Une série de dossiers liés à la préparation du mois de ramadan prochain ainsi que des préparatifs en cours en matière d'AEP (alimentation en eau potable) et d'hygiène, en prévision de la prochaine saison estivale, a été, par ailleurs, abordée.

Hocine A.

Jijel

68 projets d'investissement lancés sur un total de 152 validés

Soixante-huit projets d'investissement ont été lancés sur un total de 152 validés par la Commission d'investissement de la wilaya depuis 2011, a indiqué samedi à Jijel le chef de l'exécutif local, Bachir Far. «135 décisions de validation ont été attribuées aux investisseurs, 118 actes de concession octroyés aux porteurs des projets et 96

permis de construire délivrés par les services de la direction de l'architecture, de l'urbanisme et la construction (DUAC)», a indiqué le wali, en marge d'une rencontre regroupant les investisseurs de la wilaya tenue à la salle de conférence de la cité administrative. Il a ajouté, par ailleurs, que cette rencontre a pour objectif de «booster» l'investisse-

ment, notamment dans les zones d'activités, assurant de la disponibilité du foncier et encourageant les investisseurs à concrétiser leur projets. De leur côté, des investisseurs ont exposé certains problèmes qui entravent la réalisation de leurs projets citant entre autres, la difficulté d'accès à certaines zones d'activités, l'absence de raccor-

dement de certains lots au réseau d'électricité, de gaz et d'eau. Pour rappel, 786 millions de dinars, dont 326 millions de dinars provenant du budget de wilaya, ont été affectés récemment aux travaux d'aménagement de huit (8) zones d'activités dans la wilaya de Jijel.

T. Kh./APS



Sahara occidental

La nouvelle résolution du Conseil de sécurité appelle «à l'accélération du processus politique»

■ Le représentant du Front Polisario en France, Oubi Bouchraya Bachir, a salué la nouvelle résolution du Conseil de sécurité prorogeant le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) de six mois au lieu d'une année, affirmant «la nécessité d'accélérer le processus politique» pour le règlement du conflit au Sahara occidental.

Par Sara H.

Si exprimant lors d'un passage sur la chaîne «El Arabi», samedi, au lendemain de l'adoption, par le Conseil de sécurité, de la résolution 2414 au sujet du conflit entre le Maroc et le Front Polisario autour du Sahara occidental, M. Bouchraya Bachir a indiqué avoir pris acte «avec satisfaction et intérêt, de la résolution du Conseil de sécurité prorogeant le mandat de la Minurso de six mois au lieu d'une année» estimant que résolution «constitue un signal fort pour l'accélération du processus politique visant la décolonisation du Sahara occidental et autodétermination du peuple sahraoui». La résolution du Conseil de sécurité constitue un «signal fort lancé à la partie marocaine qui entrave le processus politique depuis 2012 et qui s'apaise depuis des mois la mission de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, refusant de se soumettre à la légalité internationale et de retourner, aux côtés du Front Polisario, à la table des négociations, sans conditions préalables», a-t-il dit, réitérant, à ce propos, la «disponibilité de la partie sahraouie à engager des négociations directes et sans conditions préalables pour concrétiser le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination». Le représentant du Front Polisario en France a rappelé que parmi les obstacles dressés par le Maroc en vue de prolonger son occupation des terres sahraouies, figure «son refus d'appliquer l'avant-dernière résolution du Conseil de sécurité» relative à l'envoi d'une mission technique onusienne pour constater les violations de l'accord de cessez-le-feu. «L'escalade dans la région est due à l'absence d'une volonté politique de la part de la partie marocaine et à ses violations continues de l'accord de cessez-le-feu», a affirmé le responsable sahraoui. Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté vendredi un projet de résolution prorogeant le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) de six mois jusqu'au 31 octobre 2018. Elle appelle également les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, à la reprise des négociations, à l'arrêt depuis 2012, «sans conditions préalables et avec une bonne volonté». Intervenant juste après l'adoption, la représentante des Etats-Unis, dont le pays est le porte-plume de la résolution, a déclaré que «le statu quo au



PH. > D. R.

Sahara occidental ne permet pas d'aboutir à une solution juste et durable au conflit», appelant à appuyer l'émissaire Horst Kohler dans sa mission de médiation.

Du matériel médical et scolaire acheminés aux camps des réfugiés

L'association espagnole de la ville de Fuerteventura (Iles canariennes) «Sahara fort», amie avec le peuple sahraoui a acheminé vendredi plus d'une demi-tonne du matériel médical, principalement des médicaments, plusieurs centaines de lunettes, et aussi du matériel scolaire, destinée aux réfugiés sahraouis vivant dans les camps, a annoncé Juan Francisco Chocho, membre du directoire de ladite association. La délégation qui achemine cette aide humanitaire collectée par les membres de

l'association est composée de 27 personnes de différents domaines (éducation, santé, communication, institutions etc.). «Nous avons près de 30 valises pleines de matériel médical, principalement des médicaments, plusieurs centaines de lunettes, et aussi du matériel scolaire», a ajouté la même source. Par ailleurs, le président de l'association «Sahara fort», Juan Valentin Cabrera, a expliqué que ces voyages visent à mettre plus de visibilité sur la situation du peuple sahraoui et permettent également «aux bénévoles de l'association de voir de près la réalité de la population sahraouie et fraterniser avec elle». Ce groupe de bénévoles, a-t-il ajouté, se rend pour la première fois aux camps et «au retour, nous croyons fort qu'on aura de nouveaux ambassadeurs pour la cause sahraouie». D'autre part, il est également intéressant de

renforcer les liens historiques entre les populations canarienne et sahraouie, «que malheureusement beaucoup ont oublié», a déclaré M. Cabrera. «La simple présence de délégations comme la nôtre pour le peuple sahraoui signifie se sentir soutenu, qu'il n'est pas seul et que sa lutte est toujours vivante». Au programme de ce voyage figurent aussi des visites aux écoles, aux hôpitaux, aux points de collecte du croissant rouge sahraoui, a indiqué le même responsable qui souligne par ailleurs que pour la première fois dans les voyages organisés par l'association «Sahara fort», deux professionnels dans le domaine de l'audiovisuel de Fuerteventura vont réaliser des documentaires, des photographies et des témoignages pour «diffuser efficacement la réalité et la situation du peuple sahraoui». «Nous avons obtenu l'autorisation du front Polisario pour pouvoir fil-

mer et mieux documenter notre voyage et nous espérons pouvoir préparer et diffuser des contenus d'information pour la presse, la télévision et pour les médias et les réseaux sociaux», a souligné le président de l'association et le président de l'association «Sahara fort» considère enfin qu'il est extrêmement important de poursuivre le travail de coopération et de sensibilisation en étendant la prise de conscience au plus grand nombre possible de la population canarienne sur la cause sahraouie, «basée sur l'expérience personnelle des bénévoles de la délégation», tout en favorisant un mouvement de soutien à tous les niveaux, à travers l'aide humanitaire et institutionnelle, et en apportant un soutien moral et politique à la population du Sahara occidental.

S. H./APS

Elections municipales en Tunisie

Démarrage du vote des militaires et des membres de la sécurité

Les militaires et des membres de la sécurité en Tunisie ont démarré hier le vote pour les élections municipales, une première dans l'histoire du pays, instituée en vertu de l'amendement du code électoral de 2014. Quelque 36 050 militaires et agents sécuritaires devront, ainsi, pouvoir choisir leurs représentants aux conseils municipaux, a rapporté l'agence tunisienne TAP. L'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) a réservé, pour le bon déroulement de ce scrutin, 359 centres de vote dans 350 circonscriptions sur tout le territoire. «Les procédures de vote pour les corps constitués sont spécifiées et encadrées par la loi organique n 2017-7 du 14 février 2017, modifiant et complétant la loi organique n 2014-16 du

26 mai 2014 relative aux élections et référendums», a indiqué l'Instance. Celle-ci fixe une série de mesures qui différencient les militaires et sécuritaires du reste du corps électoral. Parmi ces mesures, l'interdiction d'afficher les listes de ces électeurs à l'entrée du centre ou du bureau de vote. Les urnes des sécuritaires et militaires ne seront pas ouvertes après la clôture de l'opération du vote. Elles seront maintenues scellées jusqu'au 6 mai, date du vote du grand public, précise-t-on encore. Leurs bulletins de vote seront mélangés avec ceux des civils pour éviter de révéler leurs choix et tendances politiques. De son côté, l'instance électorale «informe le public et instituts de sondage qu'il est interdit de prendre les sécuritaires et

les militaires en photo dans les bureaux de vote, de les filmer ou de les interroger sur leur choix». Le président de l'ISIE, Mohamed Tlili Mnassi, avait assuré dans une déclaration à l'agence TAP que toute la logistique électorale a été mise en place pour ce jour de scrutin et que le matériel nécessaire (bulletins de vote, registre électoral, urnes...) a été acheminé vers les 27 instances régionales. Les membres des deux institutions sécuritaire et militaire votent à une semaine du vote du public large à ces premières élections municipales organisées après 2011. Les dernières municipales en date ont eu lieu en 2010.

Farid L./Agences



Moyen-Orient

Pompeo en tournée exprime la ligne dure américaine sur l'Iran

■ Le nouveau chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, a affiché hier la ligne dure de son pays vis-à-vis de l'Iran, au terme d'entretiens avec les dirigeants saoudiens et avant de se rendre en Israël, où il évoquera là aussi les menaces du président Trump envers l'accord sur le nucléaire iranien.

Par Rosa C.

«L'Iran déstabilise l'ensemble de la région» et, «contrairement à l'administration précédente, nous ne négligerons pas la vaste étendue du terrorisme iranien», a déclaré à la presse M. Pompeo avant de quitter Ryad. Il a assuré que Washington allait «continuer à travailler» avec ses «alliés européens» pour corriger l'accord sur le nucléaire iranien de 2015. «Mais si un (nouveau) accord ne peut pas être trouvé, le président (Trump) a dit qu'il (le quitterait), a rappelé Mike Pompeo. Son homologue saoudien Adel al-Jubeir s'est prononcé pour un durcissement de l'accord, notamment sur l'enrichissement de l'uranium et les inspections, et souhaité de nouvelles sanctions contre Téhéran pour son programme de missiles

ballistiques et son «ingérence dans les affaires des pays de la région». M. Pompeo était arrivé samedi à Ryad, première étape d'une tournée au Proche-Orient auprès d'alliés clés des États-Unis. Après l'Arabie saoudite, il est attendu en Israël et en Jordanie. Le chef de la diplomatie américaine s'est entretenu dès samedi avec M. Jubeir et a dîné avec le prince héritier Mohammed ben Salmane. Il a été reçu hier par le roi Salmane. A Jérusalem, il doit s'entretenir d'ici la fin de journée avec le Premier ministre Benjamin Netanyahu. A l'approche de cette rencontre, M. Netanyahu a confirmé que l'accord sur le nucléaire iranien serait le grand sujet de discussion. «Je pense qu'il est important qu'il (M. Pompeo) vienne en Israël dans le cadre de son premier déplacement officiel hors

des États-Unis en tant que secrétaire d'État», a ajouté M. Netanyahu, à l'ouverture de la réunion hebdomadaire de son gouvernement. Hostile à l'accord sur le nucléaire iranien signé en juillet 2015, Donald Trump doit annoncer le 12 mai s'il «déchire» ce texte après négocié entre l'Iran et les grandes puissances (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne), comme il l'a maintes fois promis. M. Pompeo assure que le président n'a pas encore pris sa décision. A peine investi jeudi comme 70^e secrétaire d'État, l'ancien patron de la CIA a également une autre mission, plus personnelle: montrer, fort du soutien de M. Trump, que la diplomatie américaine est de retour après le mandat compliqué de Rex Tillerson, brutalement limogé en mars et qui n'était, lui, jamais parvenu à gagner la sympathie de M. Trump. Ex-militaire de 54 ans, Mike Pompeo était à la tête depuis janvier 2017 de la CIA et a traversé un épineux processus de confirmation parlementaire après sa nomination par M. Trump mi-mars. Il a fait face à l'opposition d'une majorité de démocrates dénonçant son attitude va-t-en-guerre et des propos jugés islamophobes et homophobes, ainsi qu'à l'aile libertarienne des républicains craignant ses velléités interven-



tionnistes. Jeudi, Donald Trump a qualifié M. Pompeo d'«atout exceptionnel» pour les États-Unis à un «moment critique». Mike Pompeo, qui a promis de s'adresser à ses équipes dès son retour à Washington prévu mardi, a relevé vendredi, après un rencontre avec des fonctionnaires de son ministère travaillant à l'Otan, que ces derniers «semblent avoir l'espoir de voir le département d'État retrouver sa superbe». «Etre professionnel, faire de la diplomatie – de la diplomatie américaine – tout autour du monde, voilà ma mission», a-t-il poursuivi. Comme MM. Trump et Pompeo, l'Arabie

saoudite est un farouche adversaire de l'Iran, son grand ennemi dans la région. Ryad a ainsi engagé en 2015 une intervention au Yémen, à la tête d'une coalition arabe, contre les rebelles Houthis qui a fait près de 10 000 morts et provoqué «la pire crise humanitaire du monde», selon l'ONU. Ce conflit a pris progressivement une tournure de «guerre par procuration» entre l'Arabie saoudite sunnite et l'Iran chiite. Concernant cette intervention au Yémen, Mike Pompeo a réaffirmé hier le plein soutien de Washington à son allié saoudien.

R. C.



Points chauds

Retour

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques années encore, Jean-Louis Borloo était un pilier de la vie politique française. Ce vétéran a même été ministre, sans interruption de 2002 à 2010, sous deux présidents différents. Durant ces années, il est même l'un des membres des gouvernements Raffarin et Villepin les plus populaires, ce que les analystes attribuent à une forte image d'homme politique neuf (franchise, proximité avec le peuple) ainsi qu'à son rôle «social» dans ces gouvernements. Sa retraite politique le 6 avril 2014, alors qu'il est en convalescence depuis quatre mois à la suite d'une hospitalisation pour une pneumonie aiguë suivie de nombreuses complications, laisse un vide au sein de la droite. Mais après trois ans, il revient pour soutenir le candidat Emmanuel Macron et se voit confié à la suite de la victoire de ce dernier à l'élection présidentielle, le pilotage de l'élaboration du «plan de bataille» pour la politique de la ville. Et cette semaine, quelques jours après avoir remis son rapport sur les quartiers prioritaires, Borloo s'est dit «convaincu qu'Emmanuel Macron peut être le président des banlieues, le président de l'outre-mer, le président des oubliés de la République». L'ex-ministre de la Ville s'est qualifié de simple «notaire de confiance» de toutes les personnes qu'il a consultées pour bâtir son diagnostic et a réfuté l'idée d'un «plan Borloo», préférant parler de «mobilisation nationale voulue par le président de la République». Macron doit annoncer «dans le courant du mois de mai» son «plan de mobilisation» en faveur des quartiers prioritaires, qui se nourrira du rapport Borloo, a indiqué le Premier ministre Édouard Philippe après avoir reçu le document. Le choix d'Emmanuel Macron de s'exprimer au moment de «l'anniversaire» de son entrée en fonction, le 14 mai, est «un énorme symbole» selon Jean-Louis Borloo, «convaincu» que sa politique en faveur des banlieues pourrait être «la deuxième lecture» de son mandat. Intitulé «Vivre ensemble – vivre en grand la République», le rapport Borloo propose notamment la création d'un fonds doté de «5 milliards d'euros» et met en garde contre le risque de «nouvel apartheid» en matière de mixité hommes-femmes. Il égrène 19 programmes pour «faire revenir la République» dans les quartiers face au «repli identitaire et communautaire», allant de la «relance immédiate de la rénovation urbaine» à la réorganisation de l'école en passant par la création d'une «académie des leaders» inspirée de l'ENA. «Ça reste un rapport», avait tempéré de son côté le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux, qualifiant le document de «base de travail». Toutefois, après une longue absence, Borloo semble avoir rapidement retrouvé ses repères et est depuis une semaine l'homme que tous les médias s'arrachent, ce dernier ayant tout comme Chirac en son temps, fait de son charisme et de sa bonhomie sa marque de fabrique. Reste à savoir si après avoir remis son rapport, il reprendra sa retraite ou si aujourd'hui n'est que le début de son retour en politique. F. M.

Corée du Nord

Kim offre de fermer son site atomique en mai, invite des experts américains

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a proposé selon Séoul de fermer son site d'essais atomiques en mai et d'inviter dans le pays reclus des experts américains alors que Donald Trump se montrait optimiste sur la possibilité d'un accord nucléaire avec Pyongyang. Cette promesse relayée hier par la présidence sud-coréenne est la dernière illustration en date du tourbillon diplomatique qui s'est éparpillé ces derniers mois de la péninsule, avec vendredi un sommet intercoréen historique. M. Kim et le président sud-coréen Moon Jae-in sont convenus à cette occasion de parvenir à «une péninsule coréenne non nucléaire». Pendant des années, Pyongyang a soutenu qu'il ne renoncerait jamais à l'arme atomique, indispensable selon lui pour le protéger d'une invasion américaine. «M. Kim a dit, au cours du sommet avec le président Moon, qu'il procéderait à la fermeture du site en mai et qu'il allait bientôt inviter des experts de Corée du Sud et des États-Unis ainsi que des journalistes pour révéler le processus à la commu-

nauté internationale de manière transparente», a dit Yoon Youngchan, le porte-parole de la Maison bleue, la présidence sud-coréenne. «M. Kim a déclaré «Les États-Unis nous trouvent reposants, mais une fois que nous parlerons, ils se rendront compte que je ne suis pas quelqu'un qui va tirer une arme nucléaire sur le Sud ou les États-Unis ou viser les États-Unis», a poursuivi le porte-parole. «Si nous nous voyons souvent (avec Washington), si nous construisons la confiance, mettons fin à la guerre et finalement qu'on nous promet qu'il n'y aura pas d'invasion, pourquoi vivrions-nous avec des armes nucléaires?». Il est vraisemblable que ces déclarations soient perçues comme une carotte avant un autre sommet très attendu, entre M. Kim et le président américain Donald Trump, lequel a fait montre d'un optimisme prudent. La rencontre aura lieu «dans les trois ou quatre prochaines semaines», a dit le chef de la Maison-Blanche lors d'un rassemblement de ses partisans dans le Michigan, et elle sera «très importante». M. Trump a

promis de «rendre un grand service à la planète» en parvenant à un accord sur le nucléaire avec Pyongyang. Il a été prompt à mettre son rôle en exergue dans la détente en cours, via ce que la Maison-Blanche qualifie de «Campagne de pressions maximum», soit des discours très durs, le renforcement des sanctions et l'isolement diplomatique. «Vous vous rappelez ce qu'ils disaient? "Il va nous plonger dans une guerre nucléaire", a lancé M. Trump. «Non, la force va nous préserver de la guerre nucléaire, elle ne va pas nous y plonger!». Mais il a également prévenu que le sommet pourrait tourner court. D'après CBS News, la rencontre pourrait se tenir en Mongolie ou à Singapour. Selon Séoul, M. Kim s'est aussi dit prêt à parler avec Tokyo «à tout moment» alors que le Japon redoute d'être le laissé-pour-compte de la frénésie diplomatique actuelle. On ignore si le Nord propose d'accueillir des spécialistes américains sur son site d'essais souterrains de Punggye-ri avant ou après le sommet avec M. Trump.



Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi

Une œuvre de Gabriel Garcia Marquez présentée à Alger

■ La pièce «Autres démons», œuvre littéraire de Gabriel Garcia Marquez adaptée au théâtre par le metteur en scène tunisien Walid Daghani, a été présentée samedi soir à Alger, en ouverture des Journées culturelles tunisiennes en Algérie.

Par Abla Selles

La pièce «Autres démons», œuvre littéraire de Gabriel Garcia Marquez adaptée au théâtre par le metteur en scène tunisien Walid Daghani a été présentée samedi soir devant un public nombreux au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. Le spectacle est une projection sur la réalité des sociétés dans le monde, conçue, au second degré par Walid Daghani qui a adapté «De l'amour et autres démons», chef-d'œuvre littéraire paru en 1994 de Gabriel Garcia Marquez (1927-2014), prix Nobel de littérature en 1982.

Mis en scène dans un mélange des genres, entre expérimental et symbolique aux formes et aux allures de psychodrame, le spectacle a laissé l'assistance, près de 70 mn durant, en suspens, à travers l'histoire poignante d'une jeune femme atteinte de rage après avoir été mordue par un chien.

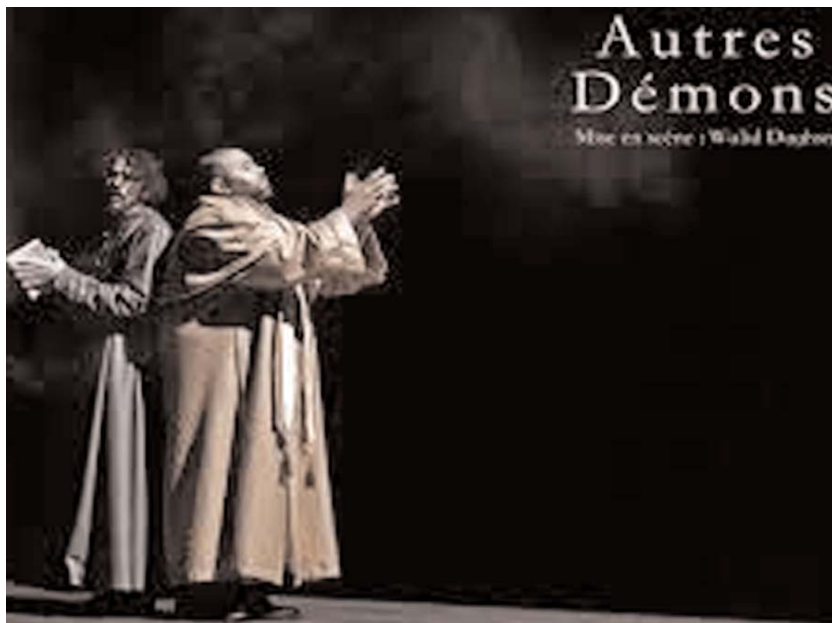
L'état de démençe répétée de la jeune femme à la chevelure longue exaspère les convoitises d'un guérisseur religieux qui, convaincu qu'elle est habitée, prétend pouvoir l'exorciser, et

d'un scientifique en quête de découverte d'un remède à la rage, voyant en la jeune femme un bon sujet d'étude qui lui permettra d'avancer dans ses recherches.

Cette situation singulière attire la curiosité d'un jeune journaliste venu à la rencontre de la jeune malade, proie des deux antagonistes, avant de tomber amoureux d'elle... Bien adapté, le spectacle, entretenu dans la dualité et la métaphore, met à nu le monde actuel, fait de mensonges, d'injustice et de haine, dénonçant l'Homme dans ses faiblesses, son opportunisme, ses croyances et ses rituels démesurés.

Déroulé sur une scène nue, le spectacle puise sa force de la densité du texte et du jeu des comédiens, Ameni Bellag (femme), Mounir Ammari (scientifique), Neji Kanouati (religieux) et Oussama Kochkar (journaliste) qui ont brillamment servi la trame dans des dialogues au rythme ascendant et soutenu.

Les différentes situations ont été appuyées par des chorégraphies réglées avec minutie qui ont donné à la violence des échanges, plus de force et permis aux spectateurs d'en saisir la



pertinence. Dans des atmosphères lugubres, le spectacle, produit par «Clandestino Prod», a redoublé d'intensité grâce à un éclairage intelligent – vertical ou

latéral – conçu dans la pénombre et une bande son faite d'extraits inspirant l'ordre établi et de bruitages évoquant le tourment ou l'emballlement des évé-

nements. Les comédiens ont longtemps été applaudis par les spectateurs, parmi lesquels le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, et son homologue tunisien Mohamed Zine El Abidine, ainsi que les responsables de quelques missions diplomatiques accréditées en Algérie.

Auparavant dans la matinée, une conférence sur «Les liens historiques profonds algéro-tunisiens» a été animée à la Bibliothèque nationale d'El Hamma par le D' Mohamed El-Haddad.

A. S.

Festival international de danse contemporaine d'Alger

Confronter le classique et le contemporain sur scène

La troupe italienne «Nuovo Balletto Classico» (nouveau ballet classique) a présenté, samedi soir à Alger, son célèbre spectacle «Dialogue avec l'infini», une confrontation entre danse classique et contemporaine, mettant en avant la grande maîtrise et la richesse du ballet italien.

Cette troupe s'est produite sur la scène de l'opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, dans le cadre du 9^e Festival international de danse contemporaine d'Alger inauguré vendredi et dont l'Italie est l'invitée d'honneur.

Avec une quinzaine de danseurs sur scène, cette troupe a présenté un spectacle mettant dos à dos la danse classique et les chorégraphies contemporaines comme pour confronter une vision conservatrice et une autre plus novatrice de la danse.

Avec une maîtrise technique impressionnante, quatre danseurs étoiles (un duo classique et un autre contemporain) donnent l'impression de se disputer l'amour des danseuses en se laissant séduire par l'un ou l'autre des deux univers.

Les danseurs du «Nuovo Balletto Classico» ont parfaitement réussi à démontrer au public que ces deux styles de danse ont plus en commun qu'il ne paraît et que la technique reste la base de toute créativité.

En ouverture de cette seconde soirée du festival, le Ballet de l'Opéra d'Alger a présenté sa dernière création intitulée «Dada», un spectacle mettant en scène un couple perdu dans la souffrance causée par un comportement misogyne faisant de la femme le jouet préféré du personnage masculin.

Sur les planches, l'amour se transforme en prise d'otage avant de complètement vider la femme de son âme.

En filigrane de cette chorégraphie, le public a très clairement saisi les allusions et la dénonciation de la violence faite aux femmes et de la misogynie que les concepteurs voulaient mettre en avant.

En dernière partie de soirée, les danseurs égyptiens de la compagnie de danse moderne ont tenté une expérience audacieuse et peu commune dans le monde arabe, mettre

en scène une chorégraphie abordant le «mysticisme et le monde des esprits et des djinns».

En plusieurs tableaux indépendants, la troupe égyptienne a brillé par le choix des musiques très varié, allant de la musique mauritanienne au tarab en passant par le jazz, en plus d'avoir abordé des rituels de transe et des cérémonies religieuses avec un regard artistique emprunt de sensibilité et de technicité.

Beaucoup plus portée sur la performance artistique et la précision du geste que sur la création chorégraphique, la compagnie croate «Masa Dance» s'est également produite lors de cette soirée qui a vu une affluence modeste du public.

Inauguré vendredi, le 9^e Festival international de danse contemporaine se poursuit jusqu'au 30 avril avec encore au programme des compagnies de danse en provenance du Mali, de Turquie, d'Espagne, de Russie ou encore des Etats-Unis.

F. H.

Festival du court métrage d'Alexandrie Egypte

«Je te promets» de Mohamed Yargui primé

Le court métrage de fiction «Je te promets», du réalisateur Mohamed Yargui, a décroché, mardi à Alexandrie (Egypte), le Grand prix du 4^e Festival du court métrage d'Alexandrie, annonçant les organisateurs sur leur site internet. Produit en 2014, le film

raconte l'histoire de la jeune Baya, issue d'un milieu pauvre. Ses parents décident de la retirer de l'école pour la marier, alors que son frère poursuit ses études et lui promet de l'emmener visiter la grande ville. Mais Baya cède avant que son frère n'ait eu le temps de tenir sa pro-

messe. «Je te promets» avait reçu l'Olivier d'or du Festival national du film amazigh, avant d'être plusieurs fois distingué en Tunisie, au Maroc et au Sultanat d'Oman.

Dans cette même catégorie, le jury du festival a attribué un prix spécial au réalisateur irakien

Dhayaa Djaouda pour son film «Sabih» et une mention spéciale à l'Egyptien Khaled Medhet pour son film «Commandant Tom».

Organisé par l'association culturelle «Le cercle du film», ce festival vise à promouvoir la culture du court métrage auprès du grand public.

L. B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée des beaux-arts d'Alger
Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «L'amitié par les couleurs».

Galerie d'Art Mohamed-Racim
(5 avenue Pasteur, Alger)
Jusqu'au 30 avril :

Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Nordine Mokkedes, sous le thème «Les pixels dans la peinture».
Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh (Ouled Fayet, Alger)
Mardi 1^{er} mai à 19h :

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel célèbre la Journée internationale du jazz. Jean-Marie Ecay Sextet rend hommage à didier lockwood.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Jeudi 3 mai à 20h :
Spectacle «Une Famille de Ouï» de Mohamed el Suédois.



Ligue 2 Mobilis (27^e journée)
Le MOB et la JSMB se rapprochent de l'accession

LE MO Béjaïa a consolidé sa place de leader de la Ligue 2 Mobilis de football, en ramenant un précieux nul (1-1) de son périlleux déplacement chez l'ASO Chlef, lors de la 27^e journée, disputée samedi et ayant vu l'autre candidat à l'accession, l'AS Ain M'lila se faire surprendre à domicile par le mal classé MC El Eulma (1-2) au moment où la JSM Béjaïa a renoué avec le succès en atomisant Amel Boussaâda (3-0). Décidé à maintenir le cap dans cette dernière ligne droite du parcours pour assurer leur retour parmi l'élite, les Crabes ont bien négocié leur déplacement au stade Mohamed-Boumezrag, en revenant un précieux nul, alors qu'ils étaient menés au score. Ce sont en effet les locaux qui ont pris l'avantage dans ce match au sommet de la 28^e journée, grâce à Soltani (38'), mais la réaction des Béjaouis a été quasi immédiate, puisque Belkacemi a réussi à remettre les pendules à l'heure dès la 44'. Le MOB reste ainsi solide leader, avec 53 points, au moment où l'ASO régresse à la 5^e position derrière notamment la JSM Béjaïa, qui elle s'est largement imposée devant l'Amel Boussaâda (3-0), grâce notamment à Bensaha, sur penalty à la 26', Belgharbi (45') et Drifel (90'). Un précieux succès pour le deuxième club de Yemma Gouraya, qui consolide sa place de Dauphin avec 49 points, soit à quatre longueurs derrière le voisin, le MO Béjaïa. Même les Criquets du CABBA ont gagné ce week-end, et leur mérite est d'autant plus grand de l'avoir fait en déplacement, chez l'actuelle lanterne rouge, le CRB

Résultats et classement :

CRBAF-CABBA	0-1	(Match arrêté à la 77')
RCR-GCM	0-2	
R K WAT	2-1	
JSMB -ABS	3-0	
ASAM-MCEE	1-2	
ASO- MOB	1-1	
CAB-ASMO	1-0	
JSMS- MCS	1-0	

	Pts	J
1). MO Béjaïa	53	27
2). JSM Béjaïa	49	27
3). AS Ain M'lila	48	27
4). ASO Chlef	45	27
5). CABB Arréridj	44	26
6). JSM Skikda	41	27
7). RC Relizane	36	27
-). MC Saïda	36	27
9). RC Kouba	35	27
10). Amel Boussaâda	34	27
11). ASM Oran	32	27
12). MC El Eulma	31	27
13). WA Tlemcen	30	27
14). CA Batna	28	27
-). GC Mascara	28	27
16). CRB Ain Fekroune	23	26

Note : Ce classement ne tient pas compte du match CRBAF-CABBA, arrêté à la 77^e minute de jeu, pour des raisons de sécurité, alors que le score était d'un but à zéro en faveur des visiteurs.

Ain Fekroune, mais ils devront attendre le verdict de la commission de discipline de la LFP pour savourer leur succès, car ce match n'est pas allé à terme. En effet, l'arbitre de la rencontre Brahimi a dû mettre fin aux débats à la 77', soit juste après le but d'Ahmed Messaâdia, car les conditions de sécurité n'étaient plus réunies sur le terrain après plus d'une heure d'attente. Outre les contestations énergiques des joueurs du CRBAF, les supporters locaux ont en effet lancé différents projectiles sur le terrain, rendant le jeu impossible. L'AS Ain M'lila a donc été le seul club du peloton de tête à avoir mal négocié cette 28^e journée, surtout qu'il bénéficiait de l'avantage du terrain en affrontant le mal classé MC El Eulma. Mais le «*désir de survie*» de ce dernier a été finalement le plus fort, puisque l'ASAM s'est incliné sur son terrain (2-1). Autres bonnes affaires dans le bas du tableau, celles du RC Kouba, du GC Mascara et du CA Batna, tous vainqueurs ce samedi. Ce qui leur permet de croire un peu plus au maintien. Le RCK a dominé le WA Tlemcen (2-1), grâce au double de Hocine Metref aux (35' et 57'), alors que le CAB s'est remis au but unique de Mbark, à la 51', pour venir à bout de l'ASM Oran. De son côté, le GC Mascara a réussi l'exploit de revenir avec les trois points de son périlleux déplacement chez le RC Relizane (2-0), grâce notamment à Baghdadouche (77') et Siam (90'+3). Enfin, la JSM Skikda, qui marque un peu le pas dans cette dernière ligne droite du parcours, l'a petitement emporté contre le MC Saïda, grâce à un but unique, signé Zerguine (17'). Malgré cette victoire, la JSMS voit ses chances d'accession réduites quasi à néant, car accusant un retard de sept points sur le podium, alors qu'il ne reste plus que trois journées avant le tomber de rideau.

Finale de la Coupe d'Algérie de football/JSK-
 USMBA demain au stade du 5-Juillet

Les Canaris pour la sixième, Bel-Abbès veut sa deuxième

■ La finale qui oppose demain la JS Kabylie à l'USM Bel-Abbès au stade du 5-Juillet s'annonce très disputée, surtout que les deux formations sont à la recherche d'un titre pour sauver leur saison, après s'être déjà mis à l'abri et sauvés de la relégation.

Par Mahfoud M.

Il y aura aussi de la revanche dans l'air vu que les deux formations ont eu déjà à se rencontrer en finale il y a plus de 26 ans, et le dernier mot était revenu à l'USM Bel-Abbès qui l'avait remporté sur le score de (2/1) et décroché le premier titre de son histoire. Pour cette finale, la balance ne penchera pour aucune des deux équipes dont le niveau se rapproche. Les Canaris qui avaient souffert au début de la saison et avaient flirté avec la relégation durant plusieurs journées, se sont bien repris depuis l'arrivée de Youcef Bouzidi à la barre technique. Avec un groupe homogène et solide, la formation kabyle présente un beau football offensif, même si elle avait peine à se qualifier en demi-finale aux dépens du MCA, car ayant attendu les tirs au but pour se départager. Il s'agit pour les gars de la ville des Genêts de se donner à fond pour tenter de s'assurer le titre durant les 90 minutes, sans attendre le temps supplémentaire et les tirs au but. La JSK vise



Les Canaris veulent une sixième étoile

la sixième Coupe de son histoire, sachant que le dernier sacre remonte à très longtemps. Les atouts offensifs de la JSK, avec Benaldjia et Yetou, fait que cette dernière part avec un léger avantage et fera donc tout son possible pour l'emporter. De son côté, l'USM Bel-Abbès ne se laissera pas faire et fera tout pour décrocher ce titre qui lui tient à cœur. Les gars de la Mekerra, faut-il le rappeler, se sont quali-

fiés en demi-finale trois fois consécutives avant de passer, cette année, en finale et feront leur possible pour décrocher le titre, le deuxième de leur histoire. Les hommes de Chérif El Ouzani se donneront donc à fond pour essayer d'offrir un titre aux scorpions qui l'attendent déjà depuis longtemps.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (28^e journée-match avancé)
L'USMA bat le MCO

L'USM Alger a battu le MC Oran (3-1), mi-temps (0-1) en match avancé de la 28^e journée de Ligue 1 Mobilis de football disputé samedi au stade Omar-Hamadi (Bologhine). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Darfalou (65' sp et 68'

sp), Benyahia (82') pour l'USM Alger et Chibane (6') pour le MC Oran. A la faveur de ce succès, l'USM Alger rejoint son adversaire du jour à la cinquième place avec 42 points à trois longueurs du podium à deux journées de l'épilogue. Vendredi, le NA

Houssein-Dey et l'USM Bel-Abbès s'étaient imposés en déplacement contre respectivement l'ES Sétif et le MC Alger sur le même score de 2-1.

Le reste des matchs de cette 28^e journée aura lieu le 4 mai prochain.

Basket-ball / Division nationale A dames (Play-offs - 4^e J)
Houssein-Dey Marines défait l'OC Alger

L'équipe féminine de Hussein-Dey Marines s'est imposée devant son homologue de l'OC Alger sur le score de 59 à 53, en match comptant pour la 4^e journée des play-offs du Championnat d'Algérie, Division nationale A dames, disputée

samedi à Alger. Grâce à ce succès, les Marines consolident leur deuxième place au classement, synonyme de qualification à la finale du Championnat, un point derrière le GS Pétroliers, leader invaincu et tenant du titre, qui a dominé le MT Sétif (89-48) en

match d'ouverture disputé vendredi à Sétif. La 5^e journée des «Play-offs», prévue mardi 1^{er} mai, sera marquée par l'affiche opposant Hussein-Dey Marines au GS Pétroliers.

Kick-boxing / Championnat d'Afrique 2018
L'EN remporte le titre à Yaoundé

La sélection algérienne (messieurs/dames) de kick-boxing est sacrée championne d'Afrique 2018, après avoir moissonné 18 médailles (8 or, 7 argent et 3 bronze), lors de la dernière édition, clôturée samedi à Yaoundé (Cameroun). Les «Verts» ont également remporté la Coupe de cette édition 2018, confirmant ainsi leur suprématie

sur les 11 autres nations ayant pris part à cette compétition. «C'est le premier titre continental pour l'Algérie en kick-boxing. C'est donc une grande fierté pour nous», a indiqué à l'APS Abbès Sayed, le président de la Fédération algérienne de la discipline. «Un sacre loin d'avoir été facile», a assuré la même source, surtout en présence de cer-

taines grandes nations de la discipline, telles que «le Maroc, la Tunisie, le Cameroun, et surtout le Ghana» qui selon Abbès «possède de très bons athlètes». L'Algérie a engagé un total de 17 athlètes dans cette compétition, disputée du 23 au 28 avril courant dans la capitale camerounaise, dans les spécialités : Low-kick, Full-contact et K1.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Affaires religieuses à Béjaïa

Inauguration de la mosquée Imam Malek à Kherrata

PROCÉDANT à l'ouverture de la conférence nationale des cadres du secteur des affaires religieuses, tenue avant-hier à l'hôtel Cristal 2 de Béjaïa, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa, a évoqué «les menaces que font peser certains courants religieux sectaires et les tentatives d'atteinte à l'intégrité territoriale auxquelles fait face le pays». Pour se prémunir contre ces fléaux et les extrémismes, le ministre des Affaires religieuses compte assainir le secteur par l'annulation des autorisations accordées à certains : «Toutes les autorisations octroyées pour dispenser des conférences religieuses dans les mosquées seront annulées». Il s'agit, selon lui, «de prémunir les mosquées des prédicateurs qui pourraient instrumentaliser et les utiliser à des fins politiciennes ou développer des idées communautaristes, fanatiques, etc.», a souligné Mohamed Aïssa, qui a invité les imams à être «vigilants, pour éviter le fait accompli». «Nous voulons, à travers cette nouvelle démarche, orienter les fidèles et nos citoyens en général, notamment les jeunes, à vivre pleinement leur foi dans la tolérance, loin de l'extrémisme, de la violence, surtout les accompagner pendant le mois de ramadhan». «La mosquée ne doit pas être une tribune où l'on prêche, l'intolérance, la haine de l'autre, les discriminations...», a-t-il fait observer, préconisant de mettre en place des critères plus rigoureux pour l'octroi d'autorisations à des particuliers pour investir dans l'acte religieux, la construction de mosquées, l'organisation d'activités culturelles et culturelles, car, dit-il, «quelques parties travaillent pour le compte d'officines étrangères». Le ministre pense que «le 21^e siècle est celui de la religion par excellence où des courants extrémistes foisonnent», évoquant «des tentatives, déjouées, de création de sectes religieuses et extrémistes dans certaines régions du pays pour semer le désordre et remettre en cause notre référent religieux bâti sur la tolérance et le vivre ensemble». Il a, par ailleurs, fait savoir que «deux décrets ont été présentés la semaine dernière en Conseil des ministres concernant l'investissement dans les biens Wakfs». A ce titre, les dons des bienfaiteurs seront utilisés, selon la nouvelle feuille de route, pour créer de l'emploi, aider les nécessiteux et les handicapés, ceci non sans appeler les bienfaiteurs et les fortunés à l'appuyer. Il a indiqué que 150 imams seront envoyés à l'étranger, notamment en France, à l'occasion du ramadhan pour la prière des Taraouih et donner aussi des Dourous (conférences) à cette occasion. Ils sont appelés, selon lui, «à promouvoir notre référent religieux». «Ces derniers ont été choisis, a-t-il fait savoir, après un concours qui a vu une participation de 1 200 imams». Le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa, a par ailleurs procédé à l'inauguration de la mosquée Imam Malek du chef-lieu et l'école coranique Abou Bakr Essedik de Kherrata. Il a également visité le chantier de réalisation d'une mosquée à Aokas. Le projet d'Aokas, estimé à une vingtaine de milliards de centimes et pouvant être réévalué de six à sept milliards supplémentaires, est financé par un industriel de la localité. La superficie bâtie de la mosquée d'Aokas est estimée à 3 220 m² englobant deux salles de prière pour hommes, une salle pour femmes, pouvant recevoir plus de deux mille fidèles, et deux logements. Le projet sera réalisé en entresol, rez-de-chaussée, plus deux étages. Entamé en juin de l'année écoulée, ce projet peut être livré vers la fin de l'année 2020, a-t-on appris. Le même bienfaiteur finance en parallèle la construction d'une autre mosquée de moindre envergure dans la localité voisine de Baccaro (Tichy).

Hocine Cherfa

Fête des travailleurs

La journée du mardi chômée et payée

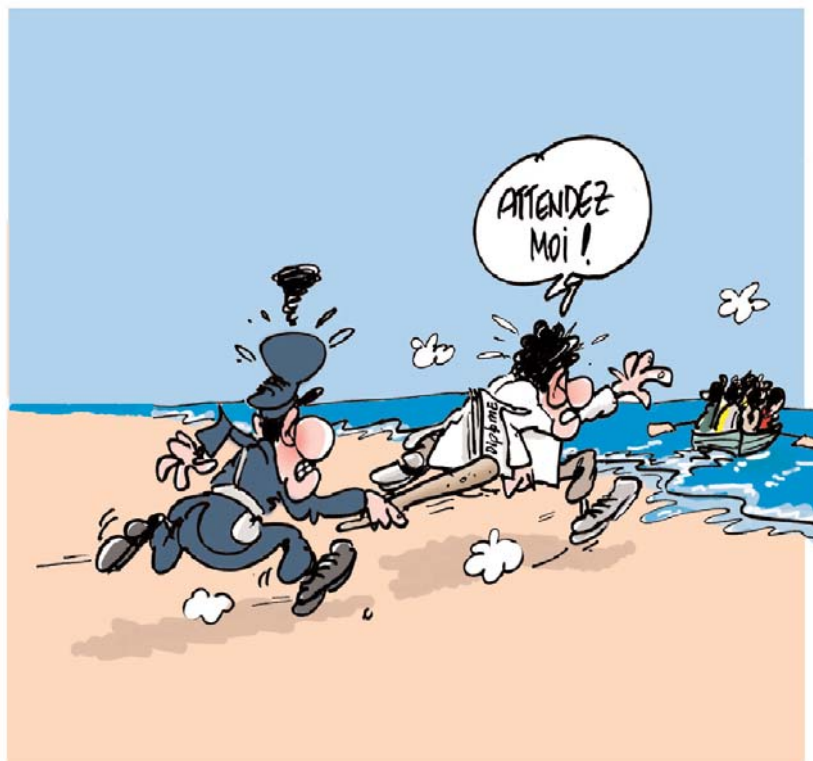
LA JOURNÉE du mardi 1^{er} mai 2018 sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique hier un communiqué commun de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative, et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

«Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», précise le communiqué.

Cette mesure intervient conformément à la loi du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales.

Y. N.

Fuite des cerveaux



Loumis

Djalou@hotmail.com

Drame au large de Cap Falcon

15 harraga noyés en haute mer

■ **Quinze candidats à l'émigration clandestine ont trouvé la mort par noyade suite au naufrage de leur embarcation hier au large de Cap Falcon, dans la commune d'Aïn El Turck.**

Par Slim O.

La triste nouvelle a été annoncée par les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran qui signalent que 19 autres personnes ont pu être sauvées lors de cette traversée. Les mauvaises conditions climatiques ayant sévi sur la région seraient la cause du naufrage de

cette embarcation, à bord de laquelle se trouvaient au total 34 personnes qui tentaient de rejoindre les côtes espagnoles, précise-t-on de même source. L'intervention des éléments des

gardes-côtes et de la Protection civile a permis de sauver d'une mort certaine 19 autres candidats à l'émigration clandestine, qui ont été évacués vers l'hôpital d'Aïn El Turck. S. O./APS

À l'ouest et au sud du pays

Saisie de plus 400 kg de kif traité

UNE IMPORTANTE quantité de kif traité de plus de 400 kg a été saisie samedi par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, dans des opérations distinctes, à Tlemcen, Oran, Naâma et Ouargla, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Ouargla et El Oued, deux narco-trafiants et trois contreban-

diers, et saisi 10 kilogrammes de kif traité, un camion, 28,25 quintaux de tabac, 1 008 000 unités de produits pyrotechniques et 939 unités de différentes boissons». Par ailleurs, des détachements de l'ANP, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières «ont arrêté 44 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et Ouargla», rapporte le communiqué. O. N.

M'sila

Deux morts dans un accident de la route à Maadid

DEUX personnes, âgées de 20 et 21 ans, ont trouvé la mort dans un accident de la route, survenu hier matin à Maadid, commune de la wilaya de M'sila, a indiqué la cellule de communication des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur le chemin de wilaya (CW) n° 2

reliant la commune de Maadid à l'axe de la Route nationale (RN) n° 40, suite à une collision entre un véhicule touristique et un poids lourd, a précisé la même source.

Les corps des victimes ont été acheminés vers la clinique de la daïra d'Ouled Derradj, a-t-on encore noté. R. N.

Hamid M.